Rougemont, Françoise

Quelques particularités dans les enregistrements de moutons de Cnossos

Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity. N, Řada klasická. 2001-2002, vol. 50-51, iss. N6-7, pp. [273]-279

ISBN 80-210-2768-1 ISSN 1211-6335

Stable URL (handle): https://hdl.handle.net/11222.digilib/113921

Access Date: 17. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.



FRANÇOISE ROUGEMONT

QUELQUES PARTICULARITÉS DANS LES ENREGISTRE-MENTS DE MOUTONS DE CNOSSOS*

Abstract:

The aim of this contribution is to put the stress on some documents registering sheep in the Knossos archives, which do not bear all the informations usually given by the scribes about the animals; some of these tablets lack the toponym, some other the shepherd's name. There are also two documents that are almost identical. The different data are reviewed and some possible interpretations are suggested.

Deux tablettes pour le même troupeau?

À Cnossos, deux documents sont si semblables qu'on peut se demander s'ils n'enregistrent pas des données concernant le même troupeau :il s'agit de De 1361 et 1371.

De 13	361 + 8240		(117)
.A	te-]ra-po-si-jo, OVISm	80 OVIS ^f 8	
.B] <u>da</u> - <u>wo</u>	o OVIS ^m 12	
5			
De 13	(117)		
.A		te-ra-po-si-jo, OVIS ^m 80	OVISf 8
.B	o-to-ro-qa , / da-wo	o OVIS ^m 12	

Pour des raisons éditoriales, dans les textes en linéaire B, les mots ou les syllabes dont la lecture est difficile, qui sont ordinairement pointés dans les éditions, sont ici présentés avec un double soulignement.

Je remercie pour leurs relectures et leurs critiques P. Carlier, M. Del Freo, M.-L. B. Nosch et J. Zurbach. Toutes les erreurs qui subsisteraient dans cet article ne relèvent naturellement que de ma responsabilité.

Ces deux tablettes du scribe 117 enregistrent le même nombre total d'animaux (1001), répartis de la même façon entre les différentes catégories (béliers, brebis, animaux manquants). Le toponyme et le nom de «collecteur» sont les mêmes. Mais la cassure de la partie gauche de De 1361 ne permet pas de vérifier si le nom du berger était également identique.

o-to-ro-qa, le berger de De 1371, est peut-être aussi attesté en Dv 8289, mais la tablette est brisée et ne comporte aucun autre mot² :

Dv 8289 (117)

o-to-<u>ro</u>[

Le «collecteur» *te-ra-po-si-jo* est aussi attesté à *da-wo* sur la tablette Da 1314 (avec le berger *po-i-ti-jo*³).

À da-wo, outre le ou les troupeaux de te-ra-po-si-jo, on trouve aussi la trace de troupeaux associés à trois autres «collecteurs», we-we-si-jo (3 troupeaux⁴), u-ta-jo (5 troupeaux⁵), et ra-wo-qo-no (deux troupeaux⁶). Si l'on considère les noms de bergers associés au toponyme da-wo, on constate qu'il n'y a pas de recoupements.

On ne trouve donc aucune répétition dans les noms de bergers associés à dawo et à des noms de «collecteurs». De plus, wi-jo-ka-de est un hapax, ainsi que wo-*82-ni-jo,]nwa-jo,]-mo-ni-ja-ro et*56-na-ro. En revanche, ma-di-qo apparaît également avec des troupeaux en Dl (1) 930, à si-ja-du-we, où il est en charge d'un troupeau po-ti-ni-ja-we-jo. Enfin le même anthroponyme est attesté en B 806.4 (dans une liste d'hommes). si-ta-ro est aussi attesté en Dg 1316, à qa-mo (sans nom de «collecteur»), et sur un fragment, X 7774 (c'est le seul mot qui soit lisible).

Dv 7785

(117)

sup.mut.

]-si-jo[

L'effectif total du troupeau est calculé en additionnant les nombres d'animaux présents, OVIS^m et OVIS^f dans ce cas précis, et le nombre des animaux *o-pe-ro*.

Le nom est également connu dans les tablettes de Pylos, en Vn 493. La tablette Dv 8289, si elle pouvait être recollée à De 1361, en ferait un double de De 1371.

³ Ce dernier nom est aussi un hapax.

⁴ En Db 1155, Dc 1154 et peut-être Dv 7785 (où on a certainement un «collecteur», mais où il pourrait s'agir d'un autre nom que we-we-si-jo, étant donné l'état de conservation du document):

[.]a

[.]b 1.da-wo [

⁵ En Da 8228, Db 1460, De 1138, Dv 1145, Dv 1146.

⁶ En Dl (1) 928 et D 1650.

En ce qui concerne De 1361 et 1371, on peut se demander si les deux documents ne se réfèrent pas au même troupeau, mais, dans ce cas, on s'explique difficilement l'utilité de ce double enregistrement. Si le nom de berger était identique, nous sommes, en tant que lecteur moderne des tablettes, dans l'incapacité de justifier et surtout de comprendre l'existence des deux documents; dans l'hypothèse où les deux tablettes portaient un nom de berger différent, on peut suggérer, par exemple, qu'elles se référaient au même troupeau, qui avait été confié, à la saison précédente, à l'un de ces hommes, et le serait au deuxième, à la saison suivante⁷.

Tablettes n'indiquant pas de toponyme:

En général, on considère comme allant de soi, dans un enregistrement de moutons ou de bétail, la présence d'un toponyme et celle d'un nom de berger. L'enregistrement d'un troupeau se présente en général de la manière suivante:

Da 1293 .A OVIS^m 110

.B ka-mo-ni-jo / ru-ki-to

«[sous la responsabilité du berger] ka-mo-ni-jo, à ru-ki-to, 110 béliers».

Ou, dans le cas d'un enregistrement avec nom de «collecteur», comme la tablette Da 1378 :

Da 1378 (117)

.a u-ta-jo .b wi-ja-ma-ro / pa-i-to , OVIS^m 50

«[sous la responsabilité du berger] wi-ja-ma-ro, à pa-i-to, [troupeau du «collecteur»] u-ta-jo, 50 béliers».

Toutefois, on trouve plusieurs exceptions à ces modèles; dans les tablettes cnossiennes des séries Da-Dg, trois documents n'enregistrent pas de toponyme: Da 1445, Dc 1419 et Dd 1425.

«[sous la responsabilité du berger] wa-du-ka-sa-ro, 100 béliers»

Dc 1419 + 5078 (117)
.A OVIS^m 42
$$\underline{pe}$$
 OVIS^m 58
.B da-*83-jo

À ma connaissance, il n'existe pas d'autre document attestant la même répartition entre béliers, brebis, et animaux manquants; il ne s'agit donc pas d'un cas de figure courant. Les autres troupeaux attestant une «dette» de 12 OVISm sont les suivants: en De 1152, dans un troupeau de we-we-si-jo, il manque 12 béliers, mais les autres chiffres sont différents (46 béliers et 22 brebis présents). En De 1254, dans un troupeau sans «collecteur», placé sous la responsabilité du berger ku-ja-ro, il manque également 12 béliers, mais les autres chiffres sont de 69 béliers et 19 brebis présents.

«[sous la responsabilité du berger] da-*83-jo⁸, 42 béliers, 58 béliers nés l'an dernier».

«[sous la responsabilité du berger] ke-*83-*18, 80 béliers, 16 brebis, 4 vieux béliers»⁹.

Un autre document enregistrant des ovins sans indication toponymique doit être pris en compte ¹⁰; il s'agit de D 411.

D 411 + 511 (-)
$$\frac{\text{di-ko-to}}{\text{de-ma-a2-o}}$$
 OVISf 60 WE 30

«[sous la responsabilité du berger] di-ko-to, [animaux] d'Hermès, 60 brebis, 30 moutons âgés d'un an».

En ce qui concerne D 411, M.-L. Nosch a suggéré de façon convaincante que le troupeau se trouvait à *e-ko-so*¹¹. Ses arguments sont fondés sur des éléments extérieurs au document : le syllabogramme *WE*, utilisé de façon idéographique, n'apparaît dans cette position que dans des documents de la série DI (1er set) qui enregistrent le toponyme *e-ko-so*; elle fait également remarquer que D 411 a été trouvé au même endroit que l'une des tablettes de la série DI (1) (c'est-à-dire en I3). Enfin l'auteur souligne le caractère inhabituel d'un enregistrement de troupeau sans indication toponymique et suppose que le scribe n'avait pas besoin de l'indication pour connaître la localisation des animaux.

Quand le toponyme n'est pas inscrit sur un document, il est en effet logique de penser que cette indication n'était pas nécessaire pour les utilisateurs des tablettes. Cela peut être dû à différentes raisons : 1) l'absence d'un toponyme pourrait être l'équivalent de *ko-no-so*; 2) le toponyme est tellement bien connu qu'on n'a pas besoin de le mentionner; 3) l'absence de toponyme pourrait être due au fait qu'on ne savait pas encore, au moment de la rédaction du document, à quel endroit le troupeau serait rattaché; 4) l'absence du toponyme pourrait s'expliquer si le troupeau n'était de fait plus rattaché, administrativement, à un lieu précis 12.

Sur la lecture du syllabogramme *83, voir J. L. Melena, «Notas de filología micénica. VI: El silabograma *83», in Serta Gratulatoria in Honorem Juan Régulo, (La Laguna, 1985), p. 473-486; et J. L. Melena, «The structure of the Linear B syllabogrammatic system», in Th. G. Palaima, C. W. Shelmerdine (éds), Proceedings of the 11th International Mycenological Colloquium held at the University of Texas at Austin, May 7-13, 2000, sous presse. Suppl. Hesperia

⁹ Sur le syllabogramme *18, voir J. T. KILLEN, «Linear B *18 and the Reading of KN Da 1098 lat. inf.», Nestor (1975), p. 979.

A propos de cette tablette, voir M.-L. Nosch, «Schafherden unter dem Namenspatronat von Potnia und Hermes in Knossos», in Österreichische Forschungen zur Ägäischen Bronzezeit 1998. Akten der Tagung am Institut für klassische Archäologie der Universität Wien, 2.–3. Mai 1998, Fr. Blackholmer (ed.), Wiener Forschungen zur Archäologie 3 (2000), p. 211–216.

¹¹ M.-L. Nosch, (cf. supra, note 10), pp. 214-215.

¹² Étant donné que les troupeaux d'ovins se déplaçaient certainement au cours de la saison, les

L'hypothèse 1) pourrait s'appuyer sur l'exemple des tablettes pyliennes Aa, où l'on suppose que l'absence de TN vaut pour $pu-ro^{13}$. Mais cette équivalence, à Pylos, est fondée sur la comparaison les documents de la série Aa et ceux qui leur correspondent la série Ab, et qui enregistrent les mêmes groupes de travailleuses.

Toutefois, il y a des arguments assez forts pour rejeter l'équivalence, dans le cas de Cnossos. Certes, on ne trouve pas ko-no-so dans les enregistrements de moutons, mais Dv 1487 et peut-être aussi Dp 5508 attestent la forme ko-no-si-ja, ce qui permet de penser que, le cas échéant, les scribes auraient mentionné ce toponyme, comme n'importe quel autre. Malheureusement, Dv 1487 ne nous offre pas de contexte suffisant pour tirer des conclusions :

Dv 1487

 $(117?/J1)^{14}$

(-)

ko-no-si-ja, [

On trouve aussi une mention ko-no-si-ja en Dp 5508, mais la tablette est également fragmentaire 15:

Dp 5508 (117?)

?to-]sa / ko-no-si[-ja?

On peut en outre se demander si ko-no-so, désignant le centre palatial, est véritablement un toponyme que l'on peut s'attendre à trouver dans des séries traitant de l'élevage des ovins et de l'exploitation de la laine 16.

X 2011
] 330[
Possibly same tablet as Dp 5508 (cf. Dp 1061).
Traces at left, possibly]LANA. 340[or 350[
not excluded.

Des femmes ko-no-si-ja apparaissent dans un enregistrement de rations (?) de céréales :

\mathbf{E}		777	AS	SHM (1910.2)	14)	(–)
.1		ko-no-si-ja / l	ci-ri-te-wi-ja-	i LUNA	A 1	GRA 100[
.2		a-mi-ni-si-ja		LUNA 1	1	GRA 100 [
.3		pa-i-ti-ja		LUNA 1	GR.	A 100[
	٧.	.1	a-ze-ti-ri-ja	GRA 10)[

toponymes indiquent plus vraisemblablement un rattachement administratif ou un lieu de tonte qu'une localisation permanente. Dans ce cas, on peut envisager que certains rattachements aient été suffisamment connus pour que le scribe n'ait pas absolument besoin de le mentionner dans ses tablettes.

Cf. J. CHADWICK, «The Women of Pylos», in J.-P. OLIVIER & Th. G. PALAIMA (éds), Studies in Mycenaean Epigraphy and Economy offered to Emmett L. Bennett, Jr., Suplementos a Minos 10 (Salamanca, 1988), p. 43-95, surtout p. 44 sq. Ce type de raisonnement est également adopté par M. LINDGREN, The People of Pylos (Uppsala, 1973).

Dans Les scribes de Cnossos (1967), le document était classé par J.-P. OLIVIER dans les préfixes X. Il a été rangé dans la série Dv en raison de son attribution probable au scribe 117, qui n'a rédigé que des enregistrements de moutons.

¹⁵ Cette tablette serait à compléter, peut-être, au moyen du fragment suivant:

En KN Ap 5868, l'une des restitutions possibles est ko-no-]si-ja. Les deux possibilités d'interprétation sont 1) l'enregistrement d'un total à Knossos (te-pe-ja et ko-u-re-ja), 2) l'enregistrement d'un troisième groupe de femmes, en plus des te-pe-ja et des ko-u-re-ja.

À l'appui l'hypothèse 2), on peut évoquer non seulement la tablette D 411 (avec Hermès et l'hypothèse, extrêmement plausible, du toponyme *e-ko-so* qui serait sous-entendu par le scribe, cf. supra) mais aussi des documents où la mention d'un nom de «collecteur» semble suffire pour indiquer la localité, aux yeux des administrateurs. C'est le cas par exemple de *da-mi-ni-jo*, dont l'activité se concentre principalement à *ku-ta-to* (localité à laquelle 9 de ses troupeaux sont rattachés); dans les tablettes du lot Dk (2), on a deux catégories de documents: les tablettes qui enregistrent la tonte de moutons rattachés à *ku-ta-to*, sans nom de «collecteur»¹⁷, et celles qui enregistrent la tonte de troupeaux de *da-mi-ni-jo*, sans toponyme (mais sans doute à *ku-ta-to* aussi)¹⁸. Toutefois, dans le cas de nos trois tablettes, on se demande ce qui pourrait avoir servi de repère puisque, dans la majorité des cas, le nom du berger ne suffit pas aux administrateurs, qui ajoutent un toponyme.

Dans l'hypothèse 3), on pourrait envisager que le palais enregistrait le nom d'un berger qui prenait en charge un troupeau, ainsi que la composition et l'inventaire de ce troupeau, avant que le lieu de rattachement administratif (indiqué par un toponyme) soit connu.

Enfin, dans l'hypothèse 4), il pourrait s'agir, au contraire, d'un bilan fait par le palais au moment où un berger, qui cesserait de travailler pour le compte de l'administration palatiale, remettrait définitivement son troupeau; dans ces conditions, le rattachement administratif qui était celui du troupeau n'avait plus d'importance, puisque seule comptait la personne responsable.

Si on considère maintenant la composition des troupeaux concernés, nous avons, en Da 1445, un troupeau «modèle», composé de 100 béliers, sans aucun autre type d'animal, ni aucune indication *o-pe-ro*. Ce cas de figure pourrait correspondre, théoriquement, à un troupeau que l'on vient de confier à un berger, ou à un troupeau remis par un berger après une gestion exemplaire.

Les deux autres documents Dc 1419 et Dd 1425, comportent un mélange d'animaux de différentes catégories : OVIS^m et *pe* OVIS^m dans le premier cas, OVIS^m, OVIS^f et *pa* OVIS^m dans le deuxième cas.

L'hypothèse selon laquelle ces animaux servaient de remplacement, faute de mieux, dans les troupeaux de béliers producteurs de laine, a été émise par J. T. Killen¹⁹. Ces animaux pourraient avoir été introduits dans le troupeau soit par le palais, soit par le berger²⁰.

De surcroît, on a des femmes de Cnossos dans les tablettes de la série Ak.

¹⁷ Dk (2) 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1613, 5233.

¹⁸ Dk (2) 1076, 1077, 1320, 1399, 5201, 5566, 7204, 8209.

¹⁹ Cf. essentiellement J. T. KILLEN, «Records of Sheep and Goats at Mycenaean Knossos and Pylos», *Bulletin of Sumerian Agriculture* 7 (1993), p. 209-218.

C'est cette deuxième hypothèse qui est retenue par J. T. Killen.

Rien ne nous dit qu'il y ait une solution unique pour les trois troupeaux, et les tablettes en question, étant donné la nature de notre documentation, ne nous donnent qu'un aperçu très fugitif et incomplet d'une réalité qui était certainement beaucoup plus compliquée. Il est possible qu'il ait existé, à d'autres moments que celui où les tablettes ont cuit, d'autres documents du même type, et que les trois dont il est ici question soient les seuls qui nous sont parvenus.

Les documents qui ont été présentés dans cette communication sont laconiques et, pour certains, fragmentaires; toutefois, les différences qu'ils offrent par rapport à la «norme» des enregistrements de troupeaux d'ovins a permis de faire quelques suggestions d'interprétation.

Le palais pourrait avoir rédigé, dans certains cas, plusieurs documents se rapportant au même troupeau, soit simultanément, soit à bref intervalle.

Il est possible que nous possédions, sous la forme de ces documents cnossiens sans toponyme, la trace d'opérations administratives liées à la prise en charge de troupeaux par les bergers, ou inversement, à la remise des troupeaux à l'administration par ces bergers lorsqu'ils quittaient le service du palais à la fin d'une saison.

Françoise Rougemont chargée de recherche CNRS UMR 7041 Archéologies et sciences de l'Antiquité MAE 21 allée de l'université 92023 Nanterre Cedex France e-mail: rougemont@mae.u-paris10.fr